

Saison 2017/2018

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués de printemps (AD)

Lieu : Salle de Conférence au Stade de la Maladière, Quai Robert-Comtesse 3, 2000 Neuchâtel
Date : Samedi, 3 mars 2018
Heure : 14h05 – 16h10
Présidence : Nicolas Imhof, Président STT
Vérificateurs du scrutin : Marc Dummermuth (MTTV), Simone Rosselli (ATTT) et Jean-Marc Wichser (membre d'honneur)
Voix : 348
Majorité absolue : 174 voix
Majorité 2/3 : 232 voix
Procès-verbal : Barbara Eichenberger, Administration finances et personnel STT

Le Président STT, Nicolas Imhof, ouvre l'AD de printemps à 14h05.

C'est avec plaisir que le membre d'honneur Jean-Marc Wichser est salué.

Dimitri Rebetez (représentant ANJTT) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de l'assemblée.

Le Président présente les membres du DCC. N. Imhof salue en outre les membres du CC présents, les collaborateurs STT ainsi que tous les présidents des commissions et tous les fonctionnaires STT.

Marc Dummermuth (MTTV), Simone Rosselli (ATTT) et Jean-Marc Wichser (membre d'honneur) assument la fonction de vérificateurs du scrutin.

Vérification du scrutin

AGTT : 32	ANJTT : 20	ATTT : 4	AVVF : 64
MTTV : 56	NWTTV : 52	OTTV : 88	TTVI : 24
Membres CC : 7	Président d'honneur : 0	Membres d'honneur : 1	

Total : 348 (Majorité absolue : 174 / Majorité 2/3 : 232)

L'invitation à l'AD de printemps avec l'indication de l'ordre du jour a été envoyée dans les délais selon l'art 3.2.11 des statuts. L'assemblée peut en outre valablement délibérer puisque la condition stipulée dans l'art 3.2.5 exigeant la représentation d'au moins 2/5 des voix est remplie.

1. Propos introductifs du président

N. Imhof souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée et ajoute quelques mots concernant la saison en cours et l'avenir du tennis de table suisse. Le travail accompli dans les clubs, dans les régions et dans la fédération porte ses fruits. Les performances et les classements des joueurs d'élite sont excellents et transforment les rêves en visions d'avenir. Que ce soit de gagner encore plus de places au classement ou de participer aux Jeux olympiques.

Johann Sellem a annoncé sa démission et on est désormais à la recherche d'un successeur qui devra être élu au DCC en automne. Selon toutes vraisemblances, on pourra aussi élire un juriste au DCC en automne.

N. Imhof donne rapidement quelques informations sur les dernières activités de la commission Sport de loisirs et lance un appel aux clubs et associations régionales présents d'organiser une Journée portes ouvertes à l'occasion de la World Table Tennis Day (WTTD).

L'OFSPPO a transféré tous les chefs de branche J+S aux fédérations. Georg Silberschmidt exercera désormais cette fonction au nom de Swiss Table Tennis.

L'Europe Top 16 Cup à Montreux était un bon tournoi, même si en interne, il y a encore du potentiel d'amélioration. L'un des objectifs pour l'année prochaine sera d'attirer encore plus de personnes intéressées au Top 16.

Le Forum des clubs a eu lieu durant le Top 16. Avec une bonne centaine de participants de 70 clubs, la première édition du Forum des clubs était un succès. Les résultats des groupes de travail du Forum des clubs seront désormais évalués.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Le procès-verbal de l'AD d'automne du 23 septembre 2017 à Ittigen est approuvé à l'unanimité par l'assemblée et des remerciements sont adressés à son auteur, Annina Häusli.

3. Présentation de la stratégie STT 2020

Définition des priorités dans différents secteurs

Buts intermédiaires en sport de loisirs

- Organisation du 1er Forum des clubs ce février 2018 avec plus de 100 participants de 70 clubs
- Début de l'analyse des résultats des groupes de travail du forum
- Diverses activités coordonnées (promotion pour J+S, WTTD, affiches de promotion pour les clubs, questionnaire pour les anciens membres du club)

Buts intermédiaires en sport d'élite

- Amélioration des résultats internationaux -> Rachel Moret pour la première fois WR 84!
- Organisation du Top 16 -> faire parler du TT dans les médias
- Début du développement du concept FTEM (Foundation-Talent-Elite-Master) pour la définition du chemin d'athlète idéal. Dans une deuxième phase à partir de l'été 2018, le sport de loisirs sera aussi intégré dans le concept FTEM.

Buts intermédiaires en communication

- Finalisation et approbation du concept de communication
- Planification d'une lettre aux clubs en alternance avec le forum
- Relais facebook dans les clubs
- Identification avec STT: équipement pour les CM Séniors
- Sidespin: nouveau format et enquête sur les attentes des lecteurs

Buts intermédiaires en finances

Améliorer la situation financière de STT sans augmenter les licences:

- Développement d'un concept de sponsoring -> Workshop du CC
- Réflexions sur les contre-prestations pour donner un statut de membre STT « Sport de loisirs » aux non licenciés

Buts intermédiaires en formation

- Intégration de l'ancien chef de branche en tant que responsable formation J+S dans STT. Le poste est occupé par Georg Silberschmidt.
- Augmentation du nombre de cours de formation moniteur J+S
- Finalisation du concept cadre sport des enfants

Ruedi Schwarz demande ce qui se passe avec les allocations APG puisque le chef de branche a été transféré à la fédération.

G. Silberschmidt explique que cela n'a aucune influence sur les allocations APG. Tous les cours qui se faisaient jusqu'à présent via la fédération ont toujours été sans APG et tous les cours (cours CH) qui se faisaient jusqu'à présent via l'OFSPPO feront toujours l'objet d'allocations APG. Ils restent donc des cours CH.

4. Approbation du budget 2018/2019

R. Sprecher explique les principales positions du budget 2018/2019. On souligne le recul du nombre de joueurs licenciés. Les recettes et les prestations supplémentaires de l'OFSPPO et de Swiss Olympic sont brièvement expliquées.

Modifications des subventions OFSPPO / Swiss Olympic

OFSPPO à partir de 2018:

- Subvention de formation
- Subvention concept sport des enfants
- Recettes formation J+S

Swiss Olympic à partir de 2018:

- Subvention des fédérations (inchangé)
- Promotion des espoirs
- Subvention d'entraîneur (poste de 50%)
- Subvention FTEM

Les dépenses dans le domaine de l'élite, de la relève et du Sport de loisirs sont expliquées de manière plus détaillée. Les recettes supplémentaires de l'Office fédéral du Sport et de Swiss Olympic sont en grande partie de nouveau versées pour les charges du personnel – d'une part, le responsable de la formation J+S est désormais payé par STT et d'autre part, les salaires des entraîneurs sont augmentés et on prévoit 0.2 poste à temps plein de plus pour les entraîneurs. Ces adaptations sont nécessaires pour pouvoir profiter des subventions de l'OFSPPO et de Swiss Olympic.

Pour répondre à une question, Georg Silberschmidt ajoute que certains postes d'entraîneur doivent être augmentés puisque les subventions sont versées seulement pour des postes à partir de 30%. L'engagement d'un nouvel entraîneur n'est pour le moment pas encore décidé.

Les délégués approuvent par une grande majorité le budget 2017/18 qui prévoit un bénéfice de CHF 1'830.00.

5. Fixation des contributions saisonnières STT

5. Proposition DCC : cotisations saisonnières, art. 1.1 RF STT

Les contributions saisonnières restent inchangées.

Les délégués approuvent la proposition du DCC avec 342 oui contre 6 non et 0 abstentions.

6. Approbation des statuts

6.1 Proposition du DCC : art. 2.4 statuts

- Suppression de l'obligation de demander au moins 6 licences par club.
- L'obligation de participer au championnat par équipes pour tous les clubs qui ont au moins 6 joueurs licenciés au 30 juin reste inchangée.

Remarque: les associations régionales seront tenues de spécifier dans leurs règlements financiers le non respect de cette obligation pour les clubs avec au moins 6 licences.

Les délégués approuvent la proposition du DCC avec 346 oui contre 0 non et 2 abstentions.

6.2 Proposition du DCC : art. 3.2.6 statuts

- «examen» au lieu de «prendre connaissance» des rapports de la CCG, CR et LN.
- La proposition vise à mettre en oeuvre la décision de l'assemblée des délégués d'automne 2016 concernant le règlement de la commission de contrôle de gestion
- Uniquement dans la version des statuts en allemand.

Les délégués approuvent la proposition du DCC avec 345 oui contre 0 non et 3 abstentions.

6.3 Proposition du DCC : art. 3.6 statuts

- La CCG reçoit également des réclamations concernant les activités de la direction.
- Les recommandations de la CCG sont à traiter et voter par les délégués.
- L'assemblée des délégués d'automne 2016 a décidé un nouveau règlement de la commission de contrôle de gestion qui prévoit des adaptations des statuts.

Les délégués approuvent la proposition du DCC avec 337 oui contre 7 non et 4 abstentions.

6.4 Proposition du DCC : art. 3.7.2 et 3.7.3 statuts

- Adaptation conceptuelle
- Le manuel Swiss Sport GAAP a été remplacé en 2017 par le nouveau Swiss GAAP FER 21. Par conséquent, il faut désormais utiliser le manuel Swiss GAAP FER 21

Les délégués approuvent la proposition du DCC avec 336 oui contre 0 non et 12 abstentions.

7. Approbation du règlement sportif

7.1. Proposition de la direction STT, art. 11.2 et 12.2

- Validité de la licence jusqu'au 30 juin de la saison en cours
- Le règlement actuel entraîne un chevauchement temporel des "anciennes" et "nouvelles" licences en juillet. Durant un mois, le nombre correct des nouvelles licences ne peut pas être établi ce qui peut, entre autres, entraîner des difficultés au niveau des inscriptions des joueurs titulaires.

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 346 oui contre 0 non et 2 abstentions.

7.2 Proposition du CC STT, art. 11.6

- Suppression de l'obligation de prendre des licences
- Adaptation à la modification des statuts

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 340 oui contre 3 non et 5 abstentions.

7.3 Proposition de la direction STT, art. 47.3

- Répartition des joueurs dans les groupes du tournoi de classement selon le ranking national des catégories d'âge publié 20 jours avant la date de la compétition
- Le règlement actuel de la répartition des groupes par rapport au classement des joueurs ne permet pas une répartition des groupes équilibrée
- La modification proposée permet une répartition des groupes équilibrée et offre donc une situation de départ équitable pour le tournoi de classement national Jeunesse

Marc Dummermuth (MTTV) : Le MTTV comprend que ces modifications sont souhaitées. Mais tout deviendra confus si le mode de jeu change pour chaque manifestation. La proposition devrait donc être rejetée et pour la prochaine AD, il faudrait élaborer une nouvelle proposition qui prévoit les mêmes règles pour toutes les manifestations.

Georg Silberschmidt : Le règlement sportif STT prévoit de toute façon plusieurs modes pour les différentes manifestations.

Susanne Gries : Au cours de ces dernières saisons, il y a eu beaucoup de critiques car les règles actuelles ne permettent pas de former des groupes homogènes. Le problème était ensuite discuté au sein de la Commission de sport et celle-ci a trouvé cette solution possible.

Marc Dummermuth : On modifie deux sur trois tournois. Si déjà il faut changer, on devrait adapter les trois tournois.

Susanne Gries : Avec le TdC et les CS, la proposition actuelle concerne les deux compétitions nationales de simple.

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 266 oui contre 64 non et 18 abstentions.

7.4 Proposition de la direction STT, art. 32.8

- Établir les listes des joueurs inscrits dans les séries simples des championnats Suisses Jeunesse selon le ranking national des catégories d'âge publié 60 jours avant la date de la compétition
- suite logique de la proposition concernant le changement du mode de déroulement du tournoi de classement national Jeunesse.

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 254 oui contre 73 non et 21 abstentions.

7.5 Proposition du CTT Bernex et CTT Vernier, art. 11.3.5

- Limiter l'interdiction de la double licence aux joueurs étrangers en possession d'une licence à l'étranger
- Permettre aux joueurs suisses de pouvoir jouer aussi bien à l'étranger qu'en Suisse à un niveau national.

7.5.1 Contre-Proposition du CTT ZZ-Lancy, art. 11.3.5

- Égalité des étrangers détenteurs d'un livret pour étranger (B,C ou G) ou retraités touchant l'AVS en Suisse avec les Suisses -> ouverture en direction d'une double licence complète

Puisque la proposition a été soumise trop tard, il faut d'abord voter (majorité 2/3) sur l'entrée en matière.

L'assemblée ne souhaite pas l'entrée en matière, la majorité 2/3 n'est pas obtenue.

Marc Dummermuth : Le MTTV voudrait rapidement expliquer pourquoi il ne souhaite pas l'entrée en matière : Du point de vue du MTTV, il n'est pas légitime de traiter les Suisses autrement que les citoyens de l'UE. Pour une éventuelle réédition ultérieure de cette proposition, il faudra examiner cette question.

8. Discussion d'autres propositions

8.1 Proposition du DCC : décider si l'AD souhaite étudier une révision du système Elo ou non

Au cours de ces derniers mois, plusieurs propositions ont été soumises au DCC concernant des modifications du système Elo et des classements. Ces propositions concernent notamment les questions / problèmes suivants :

- Nécessité de corriger la moyenne Elo de tous les joueurs (les classements D1-A20 des joueurs correspondent de manière fixe à un certain nombre de points Elo alors que lors d'une modification de la moyenne Elo, les classements ne sont pas adaptés. Au cours de ces dernières années, la moyenne Elo a constamment augmenté en Suisse ce qui fait p.ex. augmenter le nombre de joueurs A chaque année.)
- Analyse des classements D1 et D2 (au classement D1, le niveau de performance est très variable. Plusieurs proposent par conséquent de diviser le classement D1 en un ou plusieurs sous-classements).

Suite à ces demandes, le DCC envisage de former un groupe de travail selon l'art. 3.4.5 chiffre 7 des statuts STT. Ce groupe de travail examinera le système Elo, les questions mentionnées concernant Elo et le classement et soumettra, le cas échéant, une proposition à l'attention de l'assemblée des délégués de printemps 2019.

Roland Müller (TTC Neuhausen) : Une réforme est impérativement nécessaire.

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 319 oui contre 25 non et 4 abstentions.

Susanne Gries demande aux délégués d'annoncer des personnes qui pourront faire partie du groupe de travail. Les membres du groupe de travail doivent bien connaître le système Elo et de classement actuel et disposer de bonnes connaissances mathématiques afin de pouvoir adapter éventuellement la formule Elo.

8.2 Proposition de la commission de recours de l'élection d'un nouveau membre dans la commission de recours

Daniel Luder de la commission de recours salue les personnes présentes et évoque entre autres les deux procédures en cours pour lesquelles on peut théoriquement prendre une décision. Suite à l'absence de Reto Scarpatetti pour des raisons médicales, la commission de recours n'est toutefois plus apte à prendre des décisions selon les statuts puisqu'elle ne compte plus que 2 membres. Il faut donc impérativement élire un autre membre à la commission. La commission a heureusement trouvé une candidate intéressée.

La commission de recours propose d'élire Madame Delphine Lambelet à la commission.

Delphine Lambelet, 25 ans

- Master en psychologie; neuropsychologue au CHUV Lausanne
- Joueuse du CTT Vernier et CTT Montriond
- En formation d'arbitre chez STT
- Langue maternelle française et de très bonnes connaissances d'allemand

Puisque la proposition a été soumise trop tard, il faut d'abord voter (majorité 2/3) sur l'entrée en matière.

L'assemblée décide l'entrée en matière à l'unanimité.

L'assemblée élit Madame Delphine Lambelet à l'unanimité à la commission de recours.

9. Divers

N. Imhof incite les membres à assister aux matchs à domicile de la phase de qualification pour les Championnats d'Europe par équipes en Suisse. Le premier match aura lieu le 27 mars 2018 à Genève. On est encore à la recherche d'un club qui organise le match de qualification du 22 mai 2018.

Pour marquer son départ, J. Sellem adresse quelques mots à l'AD. Il tire un bilan des deux dernières années. N. Imhof lui remet un cadeau en le remerciant pour le travail accompli.

N. Imhof informe l'assemblée que S. Gries a résilié son contrat pour la fin août 2018.

S. Gries ajoute qu'elle travaille désormais depuis 7 ½ ans chez Swiss Table Tennis et qu'elle souhaite relever de nouveaux défis. Le travail lui plaît toujours beaucoup et elle se réjouit des derniers mois. Il est encore trop tôt pour dire des mots d'adieu puisqu'il faudra relever encore de nombreux défis au cours des 6 mois qui restent.

N. Imhof clôt l'AD à 16h10 et Dimitri Rebetez (ANJTT) éteint la bougie STT pour mettre un terme à l'AD. Les délégués sont invités à l'apéro dans la salle de sport.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Administration Finances et Personnel STT



Barbara Eichenberger

Va à :

Clubs

Comité Central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faitières